

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 26 (1881)  
**Heft:** 18

**Artikel:** La fièvre typhoïde du cheval  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-335645>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

actuellement ces fours montés dans sa cour fonctionnent à sa grande satisfaction.

Ces fours ont été introduits chez nous sur la proposition de M. le colonel Pauli, qui était allé en mission à Vienne et avait pu se rendre compte de leur valeur pratique. V.

---

### La fièvre typhoïde du cheval.

L'épidémie, ou plutôt l'épizootie, qui sévit actuellement en France sur les chevaux de l'armée et des principales compagnies industrielles de Paris a fait son apparition depuis quelque temps en Suisse. On en signale en particulier un assez grand nombre de cas dans le canton de Vaud. Il nous a donc paru à propos de consacrer quelques pages à cette maladie, peu connue dans le grand public, en nous aidant de divers ouvrages spéciaux et de deux récentes circulaires de M. Zangger, vétérinaire en chef. Nous ferons aussi quelques emprunts à un article de M. V. de Praye, paru dans la livraison de juillet du *Spectateur militaire*.

1. HISTORIQUE. La maladie désignée généralement aujourd'hui sous le nom de *fièvre typhoïde* du cheval n'est pas nouvelle mais elle a revêtu différentes appellations suivant les doctrines médicales qui régnait aux diverses époques et suivant les symptômes qui ont plus particulièrement frappé les écrivains qui en ont écrit. — Son existence même, comme telle, a été mise en doute pendant longtemps par un grand nombre de praticiens qui déclaraient que ce que l'on appelait les affections typhoïdes du cheval n'étaient autre chose que des maladies d'installation, d'acclimatation.

L'histoire a enregistré cependant, dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, un assez grand nombre d'épizooties chevalines, qui, selon toute probabilité, n'étaient autres que des manifestations de la fièvre typhoïde, l'*influenza* des Allemands.

En 1704, l'Allemagne, l'Alsace, les Pays Bas et la Pologne furent frappés par une *influenza* mortelle de l'espèce chevaline ; épizootie si contagieuse que l'Angleterre dut prohiber l'entrée des chevaux provenant de ces pays infectés.

En 1712, une autre épizootie régnait sur les chevaux des armées, exerçant ses ravages en Russie, en Prusse, dans toute l'Allemagne, la Belgique, le nord de la France et l'Italie, notamment à Rome et à Naples. Un auteur italien de cette époque décrit cette maladie avec des détails si précis qu'on ne peut mettre en doute la similitude de cette épidémie avec celle de 1881. Il l'attribue, chose importante, à une *disposition maladive du sang*.

En 1731-32, nouvelle invasion de l'*influenza* qui régnait presque dans le monde entier, le traversant de l'est à l'ouest.

Enfin des épizooties meurtrières de même nature ont sévi en 1734, 1745 et 1762 en Angleterre, en Suède et en Danemarck ; en 1769 en France et en 1782 dans la majeure partie de l'Europe.

Il résulte de ce qui précède que l'épizootie de 1881 n'est que la sœur cadette d'épizooties semblables, constatées déjà dans le XVIII<sup>e</sup> siècle.

L'étude scientifique de l'affection qui nous occupe ne date guère que de la grande épizootie de 1825, qui fut semblable sous tous les rapports à celle qui règne actuellement. Plusieurs auteurs de cette époque décrivirent cette affection en lui donnant le nom de *gastro-entérite épizootique*. En 1838, Déhan, de Lunéville, la qualifie du nom immense de *gastro-entéro-hépato-méningite rachidienne*, voulant exprimer par là qu'alors, comme aujourd'hui, il est presque constant de rencontrer des lésions dans tous les organes.

C'est en 1841 que M. Moulin, l'un des premiers, donna à cette maladie l'épithète de *fièvre typhoïde*. Dès ce moment, jusqu'en 1867, les opinions les plus diverses se firent jour parmi les hommes de l'art, les uns soutenant l'existence des affections typhoïdes, les autres les mettant en doute.

En 1867, la Société centrale vétérinaire de Paris fit connaître les résultats d'un concours ouvert en 1864 sur ce sujet. Le rapport qu'a fait à cette occasion M. Bouley, membre de l'Institut, a jeté un grand et nouveau jour sur la question. Il peut se résumer en ces termes :

- 1<sup>o</sup> Il y a chez le cheval une affection typhoïde.
- 2<sup>o</sup> Elle est dépendante d'une altération non définie, mais profonde et primitive du sang.
- 3<sup>o</sup> Elle s'affirme par un cortège de symptômes dont la stupeur est le caractère dominant, et par des lésions variables dans la forme mais identiques dans le fond.

Un nouveau concours ouvert en 1870 par la même société n'a fait que confirmer les résultats acquis en mettant cependant en lumière quelques nouveaux faits intéressants. L'un des concurrents, M. Salle, a signalé entre autres la présence de cristaux caractéristiques dans le sang d'un cheval typhoïde.

Enfin M. Pasteur, auquel on doit déjà de si remarquables découvertes sur les maladies infectieuses, recherche en ce moment les organites et les microbes propres aux affections typhoïdes du cheval. Le ministre de la guerre français lui a confié des chevaux pour faire des expériences par injection du liquide de culture de ces microbes et par l'arrosage des fourrages avec ce même liquide. Les résultats de ces expériences ne sont pas encore connus.

Ce court aperçu historique, dans lequel nous avons surtout suivi les auteurs français et principalement M. de Praye, suffira pour donner au lecteur quelque idée de l'importance de la maladie typhoïde. Nous aborderons maintenant l'étude pratique de cette affection, en évitant autant que possible l'emploi de termes spéciaux afin de nous mettre à la portée du plus grand nombre.

**2. SYMPTÔMES.** Le premier symptôme est l'inappétence, surtout pour l'avoine. L'animal, acculé au bout de sa longe, bonde sur l'avoine, comme on dit ; la tête est basse ; il y a de la tristesse, mais non encore

de la stupeur, car au moindre bruit on voit le cheval se réveiller et se rapprocher de la crèche.

Ce sont là, il est vrai, des signes communs à bien des maladies, mais ce qui leur donne une grande valeur, c'est la *spontanéité* de leur apparition.

Au reste cette inappétence est toujours accompagnée de fièvre. Si l'on introduit un thermomètre dans l'anus, on constate qu'il marque 40 ou 41°. Or à l'état de santé la chaleur animale est de 38° environ. Cette seule indication suffit à lever les doutes et permet d'entreprendre sans délai un traitement convenable.

De plus les paupières sont tuméfiées, les yeux pleureurs ; la conjonctive est infiltrée, couleur jaune rouge (acajou), quelquefois il y a des taches plus foncées (pétéchies) ; il en est de même de la pituitaire. Les quatre membres s'engorgent.

A ces caractères généraux vient s'ajouter un signe spécifique : c'est la démarche *titubante*, surtout du train de derrière, et l'affaissement de toutes les forces musculaires. Après quelques pas, le cheval s'arrête ; il ne veut ou ne peut plus avancer ou reculer ; les flancs sont agités. Aucune maladie à son début n'offre ce caractère tout à fait exceptionnel qui à lui seul indiquerait l'affection typhoïde.

3. MANIFESTATIONS. Quoique les symptômes généraux qui annoncent l'invasion de la fièvre typhoïde soient les mêmes, la maladie attaque tantôt un organe, tantôt un autre, et, suivant l'organe atteint, elle revêt une forme grave ou bénigne. C'est cette circonstance qui a compliqué singulièrement l'étude de cette maladie et qui lui a fait donner les différents noms sous lesquels elle a été connue jusqu'à ce jour.

Les organes qui sont le plus fréquemment atteints sont les intestins, le foie, les organes de la respiration, le cerveau, la moelle épinière et le cœur. Nous allons passer rapidement en revue ces manifestations principales en décrivant chaque fois, pour mieux caractériser, le cas le plus grave auquel on puisse avoir à faire.

a) *Forme abdominale*. A l'inappétence, signe du début, succède de bien près la diarrhée ou la constipation.

Dans le cas de diarrhée, parfois épuisante, l'entérite typhoïde est toujours grave ; quand il y a constipation, avec *crottins coiffés*, c'est-à-dire recouverts de mucosités offrant l'aspect de peaux membraneuses, c'est peut-être un peu moins sérieux.

Les paupières sont de plus en plus tuméfiées, accolées par une sécrétion purulente ; les reins sont insensibles ou douloureux à la moindre pression ; l'amaigrissement est rapide ; la marche tellement vacillante qu'à chaque pas le cheval perd l'équilibre et semble vouloir tomber. Enfin ce qui domine tout cela, c'est la *stupeur croissante* du malade qui reste insensible aux bruits, la tête basse, les yeux clos, semblant dormir.

A ce moment l'appétit est nul, la soif très grande. S'il n'y a pas d'amélioration, la mort survient au bout de 3 à 6 jours.

b) *Forme pectorale*. Cette forme est généralement la plus fréquente

sur les jeunes chevaux ; souvent aussi elle accompagne la forme précédente.

Les symptômes généraux sont les mêmes, cependant dès l'abord on peut présumer la pneumonie par la façon dont l'animal se place dans sa stalle, les membres écartés, par la dilatation des naseaux et par une plainte nasale profonde et expressive.

Bientôt l'auscultation ne peut laisser aucun doute. La toux apparaît également, quoique variable, quelquefois presque nulle. — Au début le cheval peut encore se coucher, prendre du repos, ce qui ne se présente guère dans la pneumonie franche, mais vingt-quatre ou quarante-huit heures après, les symptômes s'aggravent, la torpeur augmente et la mort ne tarde pas à survenir.

Ce qui établit la différence entre cette pneumonie et la pneumonie franche, c'est l'instantanéité de l'invasion, sans causes extérieures appréciables. Il en est de même de la convalescence qui se manifeste par la cessation de la torpeur et le réveil de l'appétit avec la même spontanéité.

c) *Forme cérébrale*. Nous avons vu que le caractère essentiel de ces affections est la stupeur, la torpeur, état qui dépend évidemment de troubles cérébraux. Il arrive parfois que ces troubles se manifestent par des accidents de vertige.

Ce vertige a deux formes. Tantôt l'animal s'appuie obstinément contre le mur de face, ou reste avec le bout du nez refoulé dans le fond de la mangeoire. Dans cette position il éprouve des crispations nerveuses dans les membres antérieurs qui se soulèvent successivement avec agitation. Tout-à-coup il y a un moment de réveil, suivi d'un nouvel accès de plus longue durée. L'animal tombe enfin brusquement sur sa litière, pour ne plus se relever, au moins dans la plupart des cas.

L'autre vertige est le vertige furieux, portant le cheval à se jeter violemment contre les murs avec des accès de fureur indomptable qui rendent son approche dangereuse. La mort arrive très rapidement.

Telles sont les manifestations principales de la fièvre typhoïde. Nous avons hâte d'ajouter qu'elles ne présentent pas, dans la majorité des cas, les caractères extrêmement graves que nous avons choisis comme types. Souvent on n'a à faire qu'à des ophthalmies assez légères, des angines, des diarrhées peu dangereuses, des paralysies toutes locales. Il est du reste reconnu que l'intensité de cette maladie est très variable et que suivant les années, les latitudes et les climats, elle offre des physionomies totalement distinctes. Elle attaque indifféremment les chevaux jeunes ou vieux, les animaux bien soignés comme ceux qui le sont mal, cependant elle est souvent plus grave chez les jeunes chevaux à cause des complications qu'elle entraîne.

L'épidémie qui règne actuellement ne peut pas être considérée comme très meurtrière ; dans notre pays, elle a diminué de gravité depuis l'abaissement de la température. A Paris, où elle a sévi avec le plus de rigueur, la mortalité n'a guère dépassé 5 %. C'est le chiffre qui avait été observé en 1825. La mortalité est du reste toujours plus considérable dans les grandes agglomérations de chevaux que dans les petites écuries.

4. TRAITEMENT. Nous ne pouvons pas entrer ici dans le détail des traitements qu'il y a lieu d'entreprendre pour combattre la fièvre typhoïde lorsqu'elle s'est déclarée chez un ou plusieurs chevaux. Ceci est l'affaire du vétérinaire, qui procédera du reste d'une façon différente suivant l'organe atteint ou la gravité de la maladie. Disons cependant que la première chose à faire, dans la plupart des cas, est d'appliquer des sinapismes sous la poitrine et sous le ventre. On peut aussi, — c'est le moyen que recommande M. le vétérinaire en chef, — entourer le corps du cheval malade de draps mouillés, qu'on change toutes les deux heures, toutes les heures ou toutes les demi-heures, suivant l'intensité de la fièvre. On administre de plus un léger purgatif et un anti-putride (acide salycilique), puis on cherche, si l'affection suit une marche progressive, à combattre par des excitants, extérieurs ou intérieurs, la torpeur envahissante. En tout cas on ne doit pas mettre le cheval à la diète, mais lui donner au contraire les aliments les plus propres à stimuler son appétit.

Quant à la saignée, on a beaucoup discuté la question de savoir si l'on doit en faire usage ou pas. On peut répondre oui ou non, suivant les cas. Cependant les chevaux de notre pays n'ayant pas en général, comme ceux de plusieurs races françaises, le tempéramment sanguin, ce qui est bon pour ceux-ci peut n'être pas indiqué pour les autres. Nous croyons par conséquent qu'on fera bien de s'abstenir de la saignée.

Nous n'avons du reste pas la prétention, dans ces quelques lignes écrites surtout en vue des officiers des troupes montées, de donner des conseils aux hommes de l'art. Nous répétons que c'est à eux à qui il faut avoir recours dès que la maladie est déclarée. Dans le cas au contraire où, sans avoir encore de malades, on craint une invasion de l'épizootie, il y a lieu de prendre des mesures préventives dont l'application est à la portée de tout le monde. Ces mesures sont très clairement indiquées dans une des circulaires de M. Zanger. Les voici :

Désinfecter les écuries en les lavant à grande eau tous les deux ou trois jours. Arroser ensuite le sol avec une solution de sulfate de fer, ou d'acide phénique, puis le recouvrir d'une légère couche de gypse. Nettoyer à fond les rateliers et les mangeoires.

Aérer largement les écuries, le jour et la nuit. Purifier l'air au moyen du jet pulvérisé des hydrantes. Il n'est pas recommandable d'employer comme désinfectant le chlorure de chaux, parce que le chlore agit trop violemment sur les muqueuses. On peut tout au plus en faire usage dans les écuries vides en enlevant les récipients avant la rentrée des chevaux.

On le voit, ces mesures ne sont que l'application d'une bonne hygiène, ce qui est tout naturellement indiqué dans les maladies infectieuses.

Il est inutile d'ajouter qu'il faut surtout isoler immédiatement tout cheval suspect. Si l'on n'a pas de place on le mettra en plein air, attaché au piquet. Il est infiniment préférable de recourir à l'établissement de bivouacs plutôt que d'utiliser des écuries peu spacieuses ou encombrées.

R.